

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÉS

JEUDI 20 FÉVRIER 2014

N° 17.836

Communiqué du Parti communiste réunionnais

« Enfants de la Creuse : 50 ans après les faits, la vérité s'étale au grand jour »



Le PCR se félicite du vote d'une résolution reconnaissant la responsabilité morale de l'Etat dans la déportation de 1.600 enfants réunionnais vers la France. Le PCR rappelle qu'au moment des faits, il était le seul parti à dénoncer cette politique. La décision des députés montre que le PCR avait raison de s'élever contre la politique officielle de la France dans les années 60 - 70.

Hier, l'Assemblée Nationale a reconnu la responsabilité morale de l'Etat dans la déportation de 1600 enfants réunionnais vers des départements de France dans les années 60 - 70. Cet exil forcé s'inscrivait dans la droite ligne de la politique de Michel Debré à La Réunion qui pensait régler ainsi le problème de l'emploi. Et cela au lieu de mettre en place une politique de développement tel que le souhaitait le PCR.

Ce drame des enfants de la Creuse se rajoutait à la triste politique du BUMIDOM dont l'objectif était de faire partir des jeunes qui selon Michel Debré et ses amis (es)

devaient être «soustraits à l'influence du Parti Communiste qui dénonçait la poursuite du système coloniale à La Réunion et réclamait l'autonomie».

Cette cynique orientation contre les jeunes réunionnais s'est également retrouvée à travers l'ordonnance d'octobre 60, Ordonnance Debré, qui a exilé des fonctionnaires hors de La Réunion.

Le PCR était le seul parti politique à dénoncer cette politique du pouvoir de l'époque, ce qui lui a valu toutes sortes d'insultes. Aujourd'hui, 50 ans après les faits, la vérité s'étale au grand jour. Non

seulement à La Réunion mais aussi aux yeux de l'opinion publique française.

Le PCR ne peut que se féliciter de la décision prise par la majorité de l'Assemblée Nationale. Décision qui montre que 50 ans après, il avait raison de s'élever contre la politique officielle de la France dans les années 60 - 70.

Les victimes et les familles des enfants de la Creuse trouvent là un réconfort mais ne retrouveront

jamais ce qui leur a été volé au moment le plus précieux de leur vie.

Cette page qui ne s'inscrit pas parmi les plus glorieuses de l'histoire de France ne doit pas tomber dans l'oubli. Elle doit être connue de tous. C'est le meilleur hommage qu'on puisse rendre aux 1600 enfants réunionnais déportés ainsi qu'à leurs familles.

P/ Le Secrétariat général
Yvan DEJEAN

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Emile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITE : pub.tem@orange.fr

Édito

Le temps des responsabilités

Mardi, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a reçu l'Association des Régions de France en présence de deux autres ministres, Marylise Lebranchu et Anne-Marie Escoffier. Cette rencontre avait pour cadre la concertation sur le projet de loi de décentralisation.

Dans le communiqué publié par le Premier ministre, il est dit que «les régions disposeront de nouvelles compétences pour renforcer leurs capacités d'action au service du développement économique et de l'emploi. Les régions auront vocation à accompagner la croissance des entreprises et à renforcer leur capacité à innover et à exporter; elles seront ainsi clairement positionnées comme le niveau en charge de la compétence de développement économique».

De plus, «davantage de marge de manœuvre sera conférée aux régions pour qu'elles puissent adapter les règles aux spécificités des territoires».

L'objectif poursuivi par le gouvernement est de «dégager des économies dans la dépense publique» en simplifiant les organisations.

Cette rencontre est le coup d'envoi d'une série de rendez-vous qui fixeront le cap pour La Réunion dans les années à venir. En effet, outre la décentralisation, plusieurs dossiers vont arriver sur la table des parlementaires. C'est la loi sur l'agriculture dans l'Outre-mer. C'est également la loi sur l'Outre-mer que Victorin Lurel annonce révolutionnaire. Comme ces prédécesseurs Pons, Paul ou Girardin, le locataire de la rue Oudinot compte introduire des mesures significatives.

Tout cela a lieu dans un calendrier extrêmement resserré. Entre les municipales, les européennes et les sénatoriales, les parlementaires seront confrontés à une accélération des débats.

Pas une minute ne doit donc être perdue pour être à l'heure à ce rendez-vous.

Cela donne une idée de l'importance du débat du 26 février prochain au Sénat. À l'initiative de Paul Vergès, il sera question de l'Outre-mer. Ce sera le moment de faire connaître les propositions. Car maintenant que le Premier ministre a pris les choses en main, il est certain que la réforme institutionnelle est lancée. Le temps des responsabilités est arrivé.

J.B.

3ème jour de grève de la faim hier de Jocelyn Rivière et Jean-Jacques Ferrère

La Section communiste du Port soutient la lutte des travailleurs de la SIB pour leur droit à l'emploi

« Il faut une solution concrète; lo bla-bla ni vé pa; nou vé kontinué a travayé digneman pou partisipé a lékonomi La Rényon ». Ce sont les premiers mots du délégué syndical CGTR Jocelyn Rivière aux côtés de son collègue Jean-Jacques Ferrère lorsqu'ils ont accueilli hier matin une délégation de la Section communiste du Port durant le 3ème jour de leur grève de la faim.

Une douzaine de militantes et militants de la section PCR du Port, dont plusieurs élu(e)s municipaux de la ville du Port, sont en effet allés à la Société Industrielle de Bourbon (SIB) afin d'exprimer la solidarité des communistes portois au combat de ces travailleurs pour faire respecter leur droit à l'emploi. Ils ont également eu des échanges très chaleureux avec les collègues de Jocelyn Rivière et Jean-Jacques Ferrère présents avec eux dans la cour de la SIB.

«In mépri anvèr lo Kréol»

Au cours de ces échanges, l'ensemble des participants à cette rencontre ont exprimé leur «colère et mécontentement devant le mépris scandaleux dont sont victimes les travailleurs de la SIB de la part des patrons de Colgate-Palmolive». En effet, «les repreneurs de l'entreprise doivent écouter les propositions du

personnel pour pérenniser les 33 emplois; il n'est pas normal de foutre dehors les travailleurs alors que la SIB gagne de l'argent; in patron i sorte an France i mèt anou déor; sa in mépri anvèr lo Kréol; zot i vyin komann anou é anvoy anou dan 66 péi; lé inadmisib».

Dans l'après-midi, Jocelyn Rivière nous a fait part de son inquiétude à propos des discussions commencées dans la matinée dans les locaux de la SIB entre les patrons et le personnel, représenté par Philippe Duverger, le délégué CGTR: «pour l'instant, il n'y a aucune avancée sur l'essentiel; toujours pas de réponse positive des repreneurs sur le maintien de nos emplois et nous ne savons même pas ce qui s'est dit à la préfecture mardi pour faire avancer le dossier; c'est pourquoi nous continuons notre grève de la faim jusqu'au bout; la fatigue commence à se faire sentir mais le moral est bon, nous sommes déterminés à



Jocelyn Rivière.



Jean-Jacques Ferrère.



Les produits de la SIB à La Réunion depuis 1988.

faire respecter nos droits de travailleurs et notre dignité de Réunionnais».

Correspondant



La délégation de la Section communiste du Port a eu des échanges très chaleureux avec les grévistes de la faim et leurs collègues de la SIB.

Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne

Cité des Arts: projet culturel intercommunal de la CINOR

Les représentants de la CINOR, de la Préfecture, de la Ville de Saint-Denis et de la Région Réunion ont posé hier, en présence des élèves de l'école de Champ Fleuri, la Première Pierre de la Cité des Arts à Sainte-Clotilde. Maurice Gironcel a appelé à la vigilance, quant à la baisse des dotations de l'Etat qui impactent durement les collectivités. Or, elles assurent 75% de la commande publique dans le BTP.



Maurice Gironcel avec les élèves de l'école de Champ Fleuri.

«*Oui, Nou la fé et nous ferons encore! Parce que la CINOR, après 17 ans de vie, est une collectivité qui va de l'avant et qui travaille hier, comme aujourd'hui, dans un esprit de partenariat et de concertation dans le cadre d'un*

projet pour tous, partagé par tous», c'est ce qu'a déclaré Maurice Gironcel, président de la CINOR, lors de la pose de la première pierre de la Cité des Arts, projet culturel intercommunal. Le président de la CINOR a aussi rap-

pelé que la baisse des concours financiers de l'Etat impacte durement la collectivité. Or, ce sont ces dernières qui assurent les trois quarts de la commande publique, dans un secteur non délocalisable, le BTP.

Financée à 60% par la CINOR

Située au cœur du quartier populaire du Butor, sur un site emblématique - un ancien site industriel reconverti en lieu culturel et artistique - la Cité des Arts fait partie des projets majeurs de la collectivité au titre d'équipement structurant et, à ce titre, est inscrite dans le PPI (plan pluriannuel d'investissements) de la collectivité. Les premiers coups de pioches sont attendus pour la mi février.

Le plan de financement de ce projet, estimé à un coût total de 23 147 470 millions d'euros TTC - dont 18 096 449 millions d'euros TTC pour les travaux -, a été validé. La CINOR participe à hauteur de 11 647 470 millions d'euros (soit 60,16% du budget) et bénéficiera du soutien de la Région (2 500 000 euros), au titre du Plan Régional d'Aide aux Com-



La Cité des Arts se trouve à l'emplacement de l'ancienne usine Jeumon.

munes et à leurs groupements, et de l'Etat (3 000 000 euros), au titre du Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI).

Pour la CINOR, les enjeux économiques et sociaux liés à ce projet sont d'importance. La réalisation de ces travaux va en effet contribuer à la relance de la commande publique et offrir de l'activité aux entreprises du BTP et sous traitants. De même, la CINOR a inclus une clause d'insertion sociale dans les marchés de travaux, pour un total de 8 000 heures minimum soit 4 équivalents emplois à temps plein.

D'ici à 2015, c'est plus d'une trentaine d'emplois permanents pour l'exploitation du futur équipement qui seront créés, sans compter les autres emplois directs générés par le recours aux artistes et techniciens intermittents et emplois indirects liés au personnel extérieur des divers fournisseurs et prestataires de services (sécurité, maintenance, entretien...).

La Possession

Les parents choisissent l'école le mercredi matin

Conformément à l'engagement pris, la Mairie de La Possession va prendre les dispositions pour fixer au mercredi matin la demi-journée d'école supplémentaire prévue par la réforme des rythmes scolaires. 70% des parents ont voté en ce sens hier lors d'un référendum. Voici la déclaration de Roland Robert, maire de la ville, à ce sujet:

À la suite du référendum sur les rythmes scolaires organisé ce jour, Mercredi 19 Février 2014, dans l'ensemble des écoles de la commune de La Possession, celle-ci se félicite de la participation des parents qui a dépassé les 35%, ce qui confirme leur intérêt pour cette consultation et l'avenir de leurs enfants.

Par ailleurs, ils ont été plus de 70% à plébisciter le maintien du mercredi pour la suite de l'application de la réforme des rythmes scolaires.

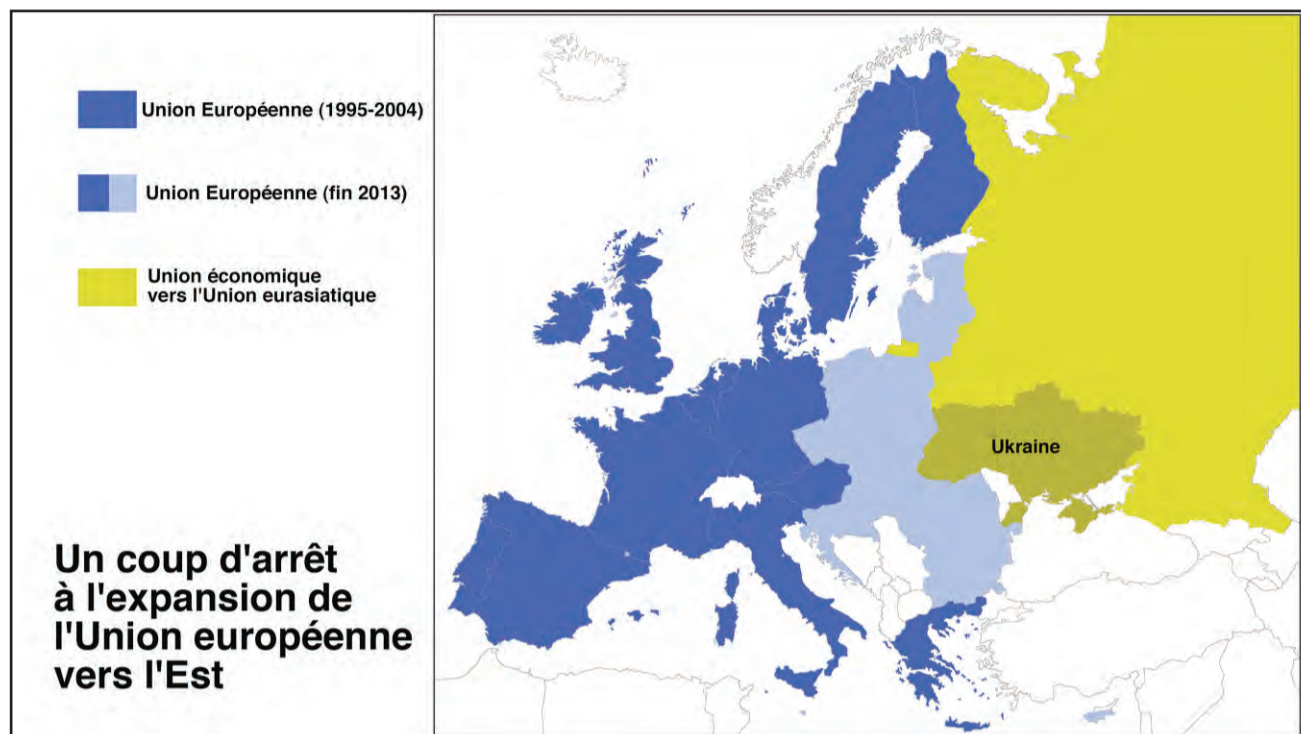
Ainsi, conformément aux engagements pris, la Commune de La Possession se rangera bien évidemment à cette tendance exprimée par les parents et veillera donc à son juste respect.



Roland Robert souligne que 35% des parents ont pris part au vote, «ce qui confirme leur intérêt pour cette consultation et l'avenir de leurs enfants».

Journée de deuil national après le décès de 25 personnes

Kiev s'enflamme



Un coup d'arrêt à l'expansion de l'Union européenne vers l'Est

L'Ukraine, une position stratégique entre deux blocs.

Le président ukrainien Viktor Ianoukovitch décrète une journée de deuil national jeudi 20 février, suite au décès de 25 personnes dans des affrontements entre manifestants et forces spéciales.

La situation a dégénéré mardi 18 février, lors que les autorités ont lancé un assaut contre les manifestants. Plus de 240 personnes ont été blessées dont 79 policiers et cinq journalistes et 25 personnes sont décédées dont 9 policiers, selon le ministère ukrainien de la Santé. Selon l'Agence France Presse, un précédent bilan s'établissait à 18 morts dont 9 policiers.

La lutte armée en marche ?

Le président ukrainien a accusé l'opposition d'avoir lancé une insurrection et menacé les leaders qui «ont négligé le principe de la démocratie selon lequel on obtient le pouvoir à l'issue des élections et non dans la rue (...) Ils ont franchi les limites en appelant les gens à prendre des armes», a déclaré le président dans une allocution à la nation, alors que l'assaut était en cours. Ce dernier a affirmé que «c'est une violation criante de la loi et les coupables comparaitront devant la justice».

Les manifestations avaient commencé à Kiev, capitale de l'Ukraine, le 21 novembre 2013, après le refus de Viktor Ianoukovitch, de signer un accord d'association avec l'Union européenne. Alors que le calme commençait à s'installer, l'assaut des forces spéciales anti-émeute, équipés de blindés selon l'AFP, a été lancé mardi 18, dans la fumée des incendies et des feux de pneus au centre de Kiev sur le

Maïdan, la place de l'Indépendance.

Autre signe de tension, près de 5.000 manifestants se sont emparés de bâtiments publics et de dépôts d'armes à Lviv dans l'ouest du pays. Lviv, bastion nationaliste près de la frontière polonaise, près de 500 opposants ont jeté des pierres mardi soir en direction de l'administration régionale et y sont entrés sans rencontrer de résistance.

Une centaine de manifestants a ensuite pris d'assaut le siège de la police régionale, pour ensuite ériger une barricade devant. Les manifestants ont ensuite occupé le siège local du SBU (services spéciaux) avant d'y mettre le feu et de démolir plusieurs véhicules.

Appel au calme de la communauté internationale

Dans la capitale, des milliers de contestataires sont restés sur la Place de l'Indépendance, devenu le lieu de la contestation. Au départ, les manifestants contestaient contre le rejet de l'alliance avec l'Union Européenne, dorénavant, les centaines de milliers de personnes mobilisées, rejettent tout de go le gouvernement du président Viktor Ianoukovitch.

La représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères, Catherine Ashton, a exhorté, «les autorités ukrainiennes à s'attaquer aux racines de la crise». Se disant «très

préoccupée» par «l'inquiétante escalade» de la violence dans le pays, Catherine Ashton a indiqué que «les décisions politiques doivent être prises au Parlement», et les «responsables politiques [doivent] assumer leurs responsabilités partagées pour rétablir la confiance et créer les conditions pour une solution durable à la crise politique». De manière générale, la communauté internationale appel au dialogue et à la fin des violences.

Pour les secrétaires généraux de l'ONU, Ban Ki-moon, de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, et les ministres des affaires étrangères français, Laurent Fabius, et allemand, Frank-Walter Steinmeier, les parties qui s'opposent doivent «s'abstenir de toute violence et à reprendre immédiatement le chemin du dialogue». Laurent Fabius a dénoncé un «usage indiscriminé de la force», et Frank-Walter Steinmeier a averti de «sanctions personnelles» de l'Union européenne contre des dirigeants ukrainiens.

De son côté, le vice-président des Etats-Unis Joe Biden a appelé Viktor Ianoukovitch à retirer les forces de l'ordre des rues de Kiev et a souligné «l'urgence d'un dialogue immédiat» avec les dirigeants de l'opposition, a cité l'AFP. Pour la Russie, ces violences sont la «conséquence directe de la connivence de responsables politiques occidentaux et des structures européennes qui ont fermé les yeux (...) sur les actions agressives de forces radicales».

Céline Tabou

Otè!

Do pin tranpé dan luil, pourkoi pa ?

Zot i koné la sanson po marmay: «tranpé dan luil, tranpé dan lo, sa fera in eskargo tou so, niméro zéro, la kiyèr dan l po, kapitèn banjo!»
So matin mi lèw, an so moman mi viv konm in ermit, moin na soso, moin na lo sèl, moin na in zonion, in gous lay, moin na minm lo gaz ék gazinièr, gran lix, zalimèt plis briké oka ou zalimèt i pran pa ék limidité!

Koué i mank a moin po fé kui in bon soso mayi? Oté, lo marmit!mi sarpa fé kui manzé dann kastrol kafé?
A moin ke la touzour aprann mé zanf an abitié manz sak nana sirtou lo matin; si ou na patat ,manz patat; maniok, bouf lo maniok!sonz,-tahiti,i di taro; guyane i di dachine- aprèsi lo sonz; défoi i pé èt osi lo kanbar(fransé, i apèl sa igname), mounoir sa lé bon; mi obli pa banane ver, mir; manz ék do sél, poiv, ou sinon ék do sik, minm do mièl si ou nana; ou kalkil sak i pous la Rényon sé lo derniè, pa di tou, o kontrèr; na moins lavion, bato po pèy kérozèn, fioul, dérivé pétrol; arèt polié nout planèt ék gaz a éfé d sèr.

So matin, po arnir mon pti dézéné... o débi mi kontant in ti kafé.
Mé kabri la fin; in paké zèrb liane ék fosi i fo koupé; out park lé séparé an 4, i fo 4 paké; si ou ar kas dé troi boi sék po dégaz in pé la foré , talèr i fodra plant inn ti pié mayi. di pa moin out léstoma i krèz pa; di pa moin li kri pa famine; koué manzé?
Na la in bokal luil rékipéré si kuison sé pa koué! Ou na in gran morso dpin: sa lé sèk! ék koué ti sar mouyé?Luil sa i kontiin sertin lipid vézétal;sa la pa lo dernié; arzout in gorzé dlo, va dsann!
Do pin tranpé dan luil, pourkoi pa?

Justin